

# Annuaire suisse de politique de développement

| 2003 |



institut universitaire  
graduate institute  
d'études du développement  
of development studies

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET  
COOPÉRATION INTERNATIONALE  
DEVELOPMENT.COM

CD-ROM INCLUS

---

# Table des matières

---

## Ouvertures 3

---

Pas sans nos langues  
*Alpha Oumar Konaré* XI

La perspective d'un avenir meilleur pour tous  
*Walter Fust* XIII

---

## 1. Fracture numérique : nouvel enjeu pour la coopération internationale

---

Les promesses d'une prospérité virtuelle  
*Marie Thorndahl* 3

**Eclairages** Fracture numérique : un concept boiteux ?  
*Daniel Pimienta* 27

    Pour une approche africaine des technologies de l'information  
    *Sylvestre Ouédraogo* 31

    Les inégalités sociales à la racine des inégalités technologiques  
    *Partha Pratim Sarker* 35

    E-commerce : du mirage économique au miracle social  
    *Benoît Vulliet* 39

---

## 2. Applications et pratiques au Sud

---

La coopération à l'assaut de l'Afrique subsaharienne  
*Annie Chéneau-Loquay et Raphaël Ntambue-Tschimbulu* 45

**Eclairages** Les technologies de l'information au Burkina Faso : une course de fond  
*Sylvestre Ouédraogo* 77

    Infocentres villageois au Sud de l'Inde : l'humain avant l'outil  
    *Michel Egger* 81

    Téléservices au Mali : l'art du détournement  
    *Jean-François L'haire et Ousmane Ly (propos recueillis par Marie Thorndahl)* 85

    Radio, Internet et satellite au Sénégal pour lutter contre les feux de brousse  
    *Martin Faye* 89

---

### 3. Politique et actions de la Suisse

---

|   |     |
|---|-----|
| Swisscom, l'UIT et la coopération au développement : le néolibéralisme contre la solidarité<br><i>Michel Egger et Jean-Louis Fullsack</i> | 95  |
| « Plus que la fracture, c'est l'opportunité numérique qui importe »<br><i>Hamadoun Ibrahim Touré (propos recueillis par Michel Egger)</i> | 113 |
| <b>Eclairages</b> La société de l'information : l'affaire de tous<br><i>Marc Furrer</i>   | 123 |
| Les technologies de l'information relèvent de l'économie privée<br><i>René Buholzer</i>   | 127 |
| Une société de l'information équitable : une question de volonté politique<br><i>Chantal Peyer</i>  | 131 |
| DDC : une approche centrée sur les populations<br><i>Gerolf Weigel</i>  | 135 |
| Helvetas : vers des technologies participatives<br><i>Marc Steinlin</i>   | 141 |
| Pain pour le prochain : pour une communication équitable<br><i>Christoph Stückelberger</i>  | 145 |
| ETIC : partenariat Nord-Sud et coopération décentralisée<br><i>Pape Ndiaye Diouf</i>  | 149 |
| La Suisse et le Sommet mondial sur la société de l'information : défis et déficits<br><i>Fabrice Boulé</i>                                | 151 |

---

### 4. Le Sommet mondial sur la société de l'information

---

|  |     |
|--|-----|
| La société mondiale de l'information : visions, peuples et pouvoirs<br><i>Cees J. Hamelink</i>           | 159 |
| <b>Eclairage</b> Droits d'auteur : vers une nouvelle forme de colonialisme<br><i>Brian Wafawarowa</i>    | 185 |
| Gouvernance de l'Internet : une centralisation du pouvoir inquiétante<br><i>Stéphane Koch</i>            | 189 |
| La bataille des logiciels libres<br><i>Bernard Lang</i>  | 195 |
| Financements et partage des richesses : des sujets tabous<br><i>Marie Thorndahl</i>                      | 201 |
| La société civile enlisée dans le système<br><i>Sean O'Siochru et Bruce Girard</i>                       | 207 |
| <b>Eclairage</b> La société civile, acteur clé de la société de l'information<br><i>Adama Samassékou</i> | 219 |
| Cyber-Léviathan<br><i>Mateo Cueva</i>  | 223 |

---

# Pour une approche africaine des technologies de l'information

Sylvestre Ouédraogo\*

---

Les nouveaux concepts de développement sont légion et suivent souvent des modes. Il n'empêche qu'ils peuvent avoir des conséquences très dommageables sur les politiques et les actions entreprises sous leur couvert. La « fracture numérique » n'y échappe pas.

Comme partout, les outils de communication ont toujours existé en Afrique: tam-tam, marche à pied, courrier ou téléphone... Pourtant, l'avènement des TIC a contraint les moins nantis à tenter des sauts périlleux pour être en phase avec les autres parties du monde. C'est de là que vient l'idée de « fracture numérique ».

Les avantages des nouveaux outils sont martelés par les médias et deviennent incontournables dans l'esprit des gens. On oublie alors vite la différence entre le potentiel des nouvelles technologies et les besoins réels des populations. Au contraire, des schémas sont construits pour montrer tout ce que les TIC peuvent apporter à l'Afrique, comme si l'outil pouvait remplacer l'objectif de développement. Pourtant, même en équipant chaque ménage africain d'une ligne à haut débit, les indicateurs de développement n'évolueraient pas. Au contraire, ceux qui peuvent avoir accès à cette technologie sans aide

externe en profiteraient davantage, ce qui accentuerait encore la fracture sociale.

L'identification des besoins est un préalable important pour éviter les dérives. La différence entre l'efficacité dans l'usage des outils et leur efficacité est souvent très grande. Par exemple, en utilisant un programme informatique, je serai peut-être efficace et n'aurai plus besoin de mes trois agents qui assuraient cette fonction. Je peux cependant être amené à ne pas utiliser l'outil pour sauver leurs postes si nous avons certaines affinités sociales.

Les inégalités d'accès aux TIC doivent donc être analysées avec soin afin d'investir dans des domaines porteurs. Ce n'est pas l'inégalité d'accès, mais le désir des Africains d'expérimenter ou non ces nouveaux outils qui déterminera le succès des actions.

Les politiques de rattrapage technologique, telles qu'elles sont défendues par les organisations internationales, sont similaires à celles qui ont été menées, après les indépendances, par l'introduction de « paquets technologiques » dans l'agriculture. On pensait alors qu'en utilisant des tracteurs et des engrais chimiques, on s'auto-suffirait et on exporterait des surplus.

L'expérience a montré que l'usage de ces paquets technologiques peut aussi aggraver la pauvreté, détériorer les sols et précipiter de milliers de producteurs dans le cercle de l'endettement.

Ces politiques sont donc à prendre avec précaution. Elles s'apparentent parfois à un « pillage » des ressources intellectuelles du continent (stimulation à la création de contenus sans demander l'avis des bénéficiaires, numérisation de documents qui sont davantage consommés au Nord qu'en Afrique) et à un désir d'étendre l'horizon des marchés saturés de l'Occident (Internet est plus mercantile qu'altruiste). Une des preuves de cette tendance est l'innovation très rapide des technologies qui conduit à des ajustements très fréquents et très coûteux. Les machines sont vite obsolètes, les débits en Europe de plus en plus rapides et les contenus de plus en plus lourds à charger, ce qui met les pays du Sud dans une perspective de course sans fin. Il suffirait pourtant aux concepteurs de sites de faire des versions allégées pour permettre d'accélérer l'accès au web. L'accroissement des débits va de pair avec le développement d'effets superflus. C'est ainsi que se créent les fausses fractures, synonymes de faux problèmes à résoudre.

La réduction arithmétique de la fracture numérique est donc une utopie. Si elle était possible, elle serait tout simplement un gaspillage de ressources : un téléphone par ménage en Occident peut être une priorité ; en Afrique subsaharienne, un téléphone par village serait un vrai succès. En cherchant des comparaisons sans travailler sur des critères propres à chaque région, on ne fait qu'aggraver

la fracture, au profit de certains. Les marchands de logiciels et de matériels ont de beaux jours devant eux, puisqu'ils n'encouragent pas la création, la production et la maintenance au niveau local.

La tendance à valoriser l'usage des TIC contribue à inhiber les outils traditionnels et les savoirs locaux. Par exemple, ce n'est pas par Internet qu'un paysan ira apprendre des techniques agricoles. Ce qui l'intéresse, c'est d'écouler ses produits. Ce sont les effets d'incitation (prix des produits intéressants, facilité d'écoulement des produits...) qui influent sur l'usage et la recherche de technologies adaptées, et non l'inverse. Si l'outil ne permet pas d'augmenter le chiffre d'affaires, il sera abandonné. On n'a jamais fait de publicité pour que les analphabètes utilisent la machine à calculer. Pourtant, beaucoup de petits commerçants trouvent leur compte dans les calculettes et les téléphones portables.

Il est donc important de nuancer les potentiels des TIC en insistant sur des secteurs qui ont déjà un certain niveau de technicité, pour ensuite accompagner prudemment les autres secteurs dans ce processus. En Occident, les TIC se sont diffusées en partant de secteurs stratégiques comme la défense et la recherche. Ce n'est qu'ensuite qu'elles ont été adoptées par les entreprises et enfin par les ménages. En Afrique, l'urgence des besoins est telle que l'on a tendance à tout renverser : on essaie de voir les applications possibles partout tout en oubliant de demander l'avis des usagers potentiels et en feignant d'ignorer qu'ils ont des technologies alternatives. C'est comme si on ignorait que l'Afrique communiquait avant les TIC.

Les ressources de la coopération internationale diminuent. Le vent de la libéralisation aidant, le secteur privé est appelé à jouer un rôle important dans le développement des TIC. Pourtant, l'exemple du Burkina Faso montre que les discours ne prennent pas en compte le comportement des entrepreneurs. Les entreprises étrangères ne se bousculent pas dans des économies aux risques élevés et au faible pouvoir d'achat. Elles n'ont jamais accepté d'investir dans des infrastructures en Afrique, parce que le taux de rentabilité est inférieur au taux de l'intérêt bancaire. Il est plus rentable de placer son argent dans les circuits financiers (épargne, crédits et spéculation) ou de faire de l'import-export.

En revanche, quand l'Etat met en place des infrastructures, le privé les exploite avantageusement. Par exemple, une fois les possibilités d'ouverture de télécentres publics accordées et les infrastructures assurées par l'office des télécommunications, les centres privés ont fleuri à Ouagadougou. Même en province, lorsque les infrastructures le permettent, les cabines téléphoniques se multiplient. Le constat concernant l'accès à Internet est similaire. C'est le faible débit qui décourage les entreprises à investir dans les TIC.

La coopération internationale pourrait intervenir efficacement pour encourager la construction d'infrastructures nationales, la formation de formateurs et appuyer les structures associatives dans la création de contenus multimédias et de centres sociaux d'accès aux TIC.

Les infrastructures de base peuvent être financées par les budgets nationaux, ce qui ferait naître un sentiment d'appartenance nationale. Il suffirait tout simplement que la coopération internationale aide les pays à effacer leurs dettes qui les contraignent à couper dans les investissements importants et à compter sur l'aide internationale. Au niveau de la formation des formateurs, la coopération internationale peut aider à la création de centres de formation régionaux afin que l'appropriation soit effective; sinon, elle ne sera que de façade et une dépendance continuera d'exister. Le secteur des ONG peut aider à créer des contenus et à influencer sur les usages et les pratiques, grâce à la création et à l'animation de réseaux impliquant des acteurs multiples.

Tout cela permettrait de créer un esprit « nouvelles technologies » proprement africain et de développer les TIC en fonction des intérêts et des conditions spécifiques du continent.

\* Enseignant en économie, président-fondateur de Yam Pukri, Burkina Faso.

Les discours techno-évolutionnistes de la Banque mondiale, de l'ONU ou encore de l'Administration fédérale suisse le prouvent : les technologies de l'information et de la communication (TIC) – Internet en tête – sont devenues la « nouvelle frontière » de la coopération au développement. D'un côté, un besoin dont l'insatisfaction manifeste une inégalité choquante; de l'autre, un instrument de lutte contre la pauvreté.

Mais qu'en est-il au-delà des belles paroles : mirage ou réalité? Que cachent les concepts en vogue comme la « fracture numérique »? En quoi les TIC ont-elles changé les approches de la coopération au développement? La société de l'information en construction est-elle le lieu d'une redéfinition des relations entre Etats, entreprises et société civile, ou le théâtre de luttes de pouvoir sous le voile d'une illusoire communauté d'intérêts?

C'est à ces questions que l'Institut universitaire d'études du développement (iuéd) a tenté de répondre en invitant une trentaine d'auteurs – du Sud et du Nord – à explorer les enjeux essentiels de ladite « société de l'information » pour les pays en développement. Entre vision, bilan critique et confrontation de points de vue, *Société de l'information et coopération internationale: development.com* aborde les grandes questions qui font débat comme les droits de propriété intellectuelle, la régulation de l'Internet, le financement international, la politique de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ou encore le rôle de la société civile. L'ouvrage analyse plusieurs projets concrets de TIC au Sud en donnant la parole aux partenaires de terrain. Il offre une place de choix aux principaux acteurs suisses en présentant leurs approches et activités.

Un livre de référence pour comprendre les enjeux du Sommet mondial sur la société de l'information, qui se déroulera en deux phases, à Genève en décembre 2003 et à Tunis en novembre 2005.